



**N° 33**  
11/10/2018



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)

Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalis.fr](mailto:a.carrera@arvalis.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

[p.mouquot@gironde.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@gironde.chambagri.fr)

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS  
[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)  
[a.pevhorgue@arvalis.fr](mailto:a.pevhorgue@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres

Inovia

[q.lambert@terresinovia.fr](mailto:q.lambert@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N° X  
du JJ/MM/2018 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Prairie

- **Cirphis** : toujours des chenilles, un peu (et pas très alertes) ... et le retour des papillons.

### Colza

- **Grosse altise** : risque moyen. Les piègeages sont toujours limités.
- **Tenthredo** : risque moyen à fort.
- **Limaces** : risque faible à moyen. Avec le retour des pluies, vigilance dans les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade trois feuilles.
- **Noctuelle terricole** : risque faible.
- **Taupins** : risque faible.

# Prairie

## • Cirphis

### Observations :

La tournée a eu lieu lundi 8 octobre.

Des papillons ont été piégés : à ITXASSOU (1) et LOUHOSSOA (1) ; sur le secteur de PEYREHORADE, 13 ont été captés à ST ETIENNE D'ORTHE et 3 à OEYREGAVE, dans des pièges qui ne leur sont pas destinés.

Concernant les chenilles, les quelques-unes qui ont été trouvées (BRISCOUS, ST PEE / NIVELLE, ITXASSOU, GARINDEIN, ASSON) étaient plutôt des stades larvaires âgés (chenilles de 25 à 40 mms), sauf à ST PEE et ASSON, où elles pouvaient être à 15 mms ; dans tous les sites cependant, les chenilles étaient à de faibles densités (< 5 larves / m<sup>2</sup>), semblaient plutôt amorphes, voire côtoyaient, sur des sites non traités, des chenilles mortes et "champignonnées" :



Papillon piégé à LOUHOSSOA (CA64)



Chenille (35 mms) morte à BRISCOUS (CA64)

Une présence importante de chenilles est toutefois rapportée sur le secteur de TARDETS, à ABENSE DE HAUT.

### A faire :

Il semble que le fraîchissement soudain des températures ne plaise pas trop aux larves ... et la saison avance. Le vol de la 4<sup>ème</sup> génération est en cours ; à voir, dans les semaines à venir, si les conditions redeviennent douces et favorables au développement des chenilles ; leur retour ne devrait pas avoir lieu avant 15j à 3 semaines ...

Ponctuellement, des chenilles peuvent cependant être encore bien présentes, surtout si les températures (vent du sud) les favorisent.

Il importe donc de continuer à être vigilant encore quelque temps ...

## Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC. MAREAUX 06 24 42 59 54 // P. MAHIEU 06 85 30 22 70

## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, **29 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et devenez observateur colza !

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : [q.lambert@terresinovia.fr](mailto:q.lambert@terresinovia.fr).

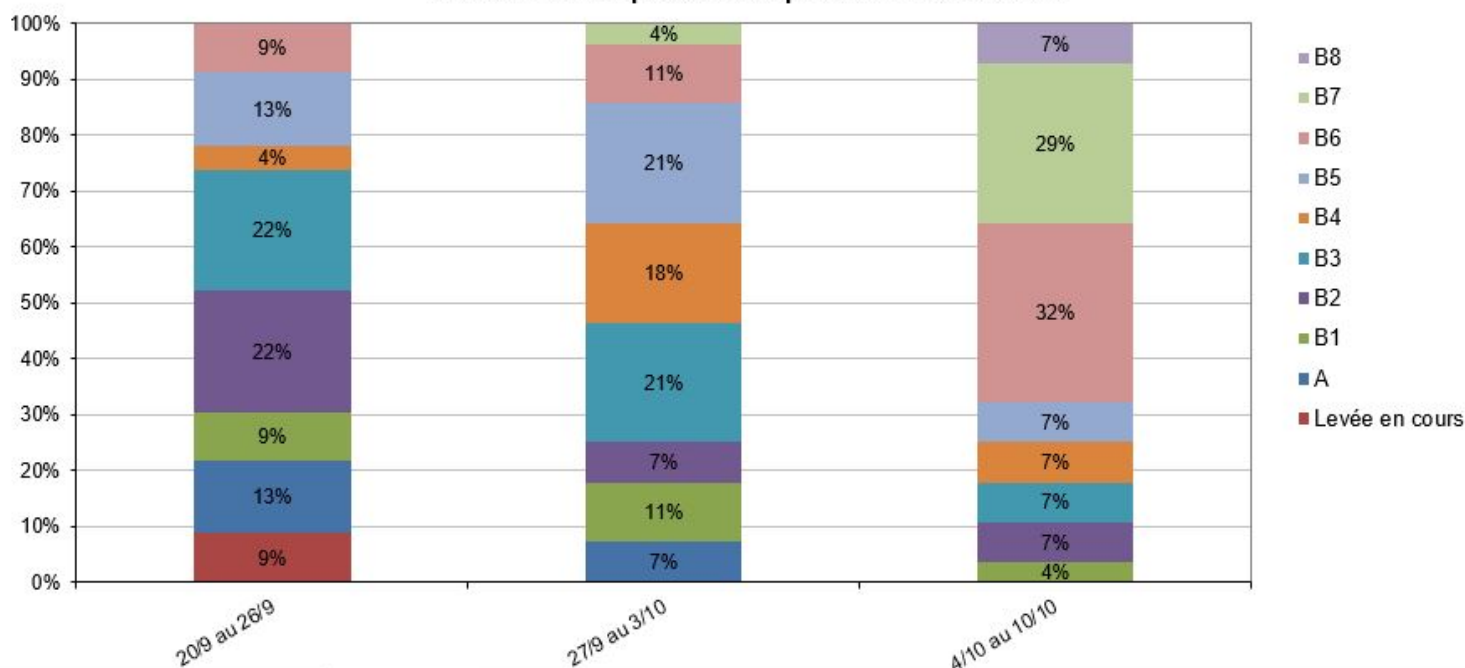
### • Stades phénologiques et état des cultures

Les pluies tant attendues sont arrivées samedi 06 octobre sur le Sud-Ouest. Les colzas vont profiter de ces cumuls et reprendre leur croissance. L'hétérogénéité des stades intra-parcellaires devrait se maintenir néanmoins. Un temps instable est prévu pour les jours prochains, des précipitations sont attendues.

Les cumuls de pluie (06 et 07/10/2018) par ville :

Mont de Marsan : 19 mm	Carcassonne : 9 mm
Agen : 16 mm	Albi : 21 mm
Auch : 18 mm	Toulouse : 14 mm
Montauban : 17 mm	

Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

## • Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol a débuté il y a maintenant deux semaines. La dynamique est toujours faible (4,9 individus par piège en moyenne, hors valeurs nulles). Les piégeages les plus significatifs (plus de 10 individus) sont situés dans les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, comme la semaine dernière.

A ce jour, 20% des parcelles du réseau sont toujours dans la période de risque. Attention aux parcelles hétérogènes, où l'on retrouve plusieurs stades très différents.

L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque cette semaine.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures.

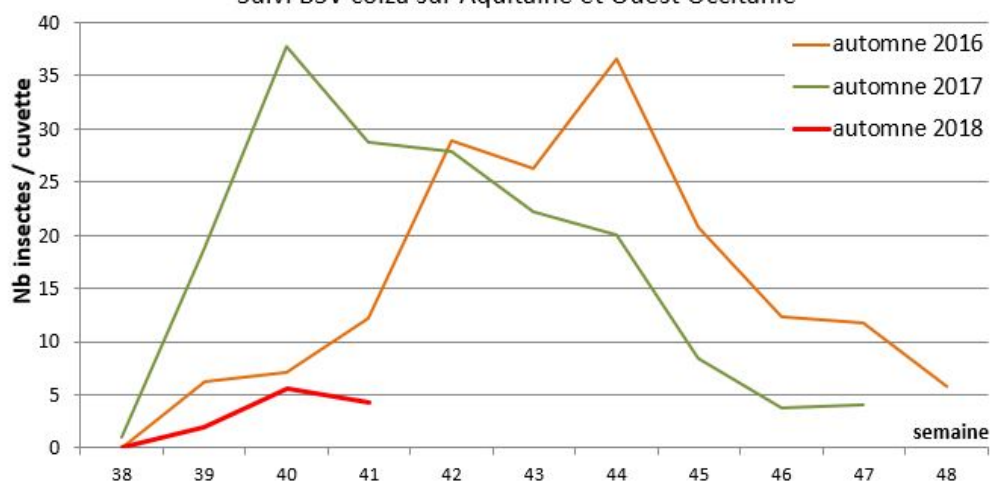


**Grosse altise**  
(photo : Terres Inovia).

**Évaluation du risque** : **risque moyen**. L'arrivée massive d'individus, qui était prévue au regard des prévisions météorologiques, ne s'est pas produite. Le temps doux devrait se maintenir. La grande majorité des colzas ont dépassé la période de risque. Néanmoins, l'hétérogénéité des stades est très élevée entre les parcelles et au sein même de celles-ci. Vigilance dans les parcelles en cours de levée.

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



**Terres Inovia**  
l'agronomie en mouvement

## • Tenthrede

Des dégâts de tenthrede sont toujours signalés (Haute-Garonne, Gers et Lot-et-Garonne). De plus, 64 % des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque. La pression, cette année, semble être plus forte que les précédentes campagnes.

Depuis le début du cycle, plusieurs départements ont été touchés : Ariège, Aude, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.



**Évaluation du risque** : **risque moyen à fort**.

L'observation du ravageur est toujours fréquente, mais l'intensité des attaques diminue. Soyez tout de même vigilant et réactif en cas de pullulation.



## • Limace

Aucun retour d'observation de limace cette semaine. 20% des parcelles sont toujours dans la période de risque. L'absence de pluie limitait l'activité du ravageur jusqu'ici. Attention, vigilance dans les parcelles à risque (historique culture, travail du sol, stade).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : risque faible à moyen.

La majeure partie des colzas ont dépassé le stade trois feuilles dans le réseau. Toutefois, l'humidité des sols devrait renforcer l'activité du ravageur.

## • Noctuelle terricole ou vers gris

On note la présence avérée ou la suspicion de vers gris dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Les dégâts entre les taupins et les noctuelles terricoles sont identiques (étiolement de la plantule). N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement ou fêtrissement sur certaines zones de votre parcelle.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : risque faible.

## • Taupin

La présence de taupins est relevée dans un département seulement (Haute-Garonne). Dans cette parcelle, la fréquence du ravageur est faible (1% de pieds touchés).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : risque faible.

## • Altise des crucifères ou petite altise

Les petites altises sont moins fréquentes sur le réseau. 20% des parcelles sont toujours dans la période de risque.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures.

**Évaluation du risque** : risque faible.



**Vers gris**  
(photo : Terres Inovia).



**Taupins**  
(photo : Terres Inovia).



**Petites altises sur colza**  
(photo : Terres Inovia).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".